



Site web d'un particulier + affiliation > risques possibles ?

Par **coyote2809**, le **07/03/2011** à **16:10**

Bonjour,

Je viens vers vous en espérant avoir une réponse ou du moins quelques avis sur mes questions !

Je vous explique la situation :

- je suis un particulier
- j'ai une passion depuis toujours pour les voitures miniatures
- j'en ai fait un site internet (**c'est un site perso**)
- je ne vends rien du tout, je ne fais que lister des photos de voiture miniatures
- tenir à jour un vrai "beau" site coûte un minimum d'argent...donc pour compenser les frais je suis rentré dans le programme d'affiliation du site ebay
- on peut donc trouver maintenant sur mon site, sur chaque page de voiture miniature à côté de la photo, un bloc type pub (mise en avant de produits ebay) qui lorsque l'on clic dessus oriente la personne sur la bonne page d'ebay
- si l'internaute achète la voiture sur ebay, je touche une commission sur la vente
- **je précise que je n'oblige personne à acheter sur ebay**

ma première question : est-ce que je peux être tenu responsable s'il y a un problème entre l'acheteur et le vendeur d'ebay ? moi je ne suis qu'un intermédiaire, je ne vends rien, j'oriente les gens sur un autre site qui propose à la vente le ou les produits qu'ils cherchent. L'internaute peut il se retourner contre moi ?

ma deuxième question : est-ce que l'on peut me reprocher de faire de faire un genre de

"forcing" à la vente vu que je ne propose qu'une seule pub ebay ?

Bref, est-ce que en tant que particulier qui ne fait qu'orienter finalement les internautes, je cours un risque quelconque ?

Merci beaucoup pour vos avis ou réponses

Laurent

Par **coyote2809**, le **09/03/2011** à **14:26**

pas de réponse !!!

pas très utile ce forum !!!

merci quand même aux juristes